

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 29 octobre 2020



LGV RHIN-RHONE : RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020 AU 31 MARS 2021

LES OBJECTIFS DU CHANTIER

Dans le cadre de la construction de la LGV Rhin-Rhône, qui relie Dijon à Mulhouse, SNCF Réseau a acquis une peupleraie de 30 hectares en zone humide sur les communes d'Auxonne et de Flammerans (21). En s'appuyant sur l'expertise du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, l'objectif est aujourd'hui de réhabiliter cette zone humide située à proximité de la Saône en coupant ces peupliers sur une surface de 22 hectares, afin de diversifier les habitats naturels et de préserver les espèces protégées.



Site en Août



Site en Octobre

SNCF Réseau réalise des travaux de restauration des milieux naturels humides sur le site de la Corne Jacquin située dans la vallée de la Saône, du 1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2021.

Ces travaux consistent à couper des peupliers sur une surface de 22 hectares afin de remettre en place des prairies humides qui existaient préalablement à la mise place des peupleraies. En effet, lors des périodes chaudes, les peupliers pompent l'eau du milieu humide qui perd alors son rôle de réservoir. A l'inverse, en automne et en hiver, les peupliers ne supportent pas de conserver les pieds dans l'eau trop abondante. Un système de drainage de peupleraie est donc nécessaire, mais modifie la structure des sols et donc enlève à la zone humide son rôle fonctionnel.

Les milieux humides sont aujourd'hui en danger en raison de la pression des activités humaines (urbanisation, fragmentation des habitats, agriculture intensive, usages inadaptés...). Or, **ils jouent un rôle d'éponge et de filtration pour une eau de qualité préservée et en quantité**. Par leur capacité de rétention de l'eau, les zones humides diminuent l'intensité des crues, et, à l'inverse, soutiennent le débit des cours d'eau en période de sécheresse.

Les zones humides constituent également des habitats pour de nombreuses espèces animales ou végétales particulières, dont certaines sont protégées. Il est donc important de les préserver au maximum.

RETROUVER LES MILIEUX NATURELS TYPIQUES DU VAL DE SAÔNE

L'objectif de ces travaux de restauration de la zone humide de la Corne Jacquin est de **favoriser la diversité biologique**. Le déboisement de 22 hectares de peupliers permettra à terme de **retrouver les divers milieux naturels typiques** de cette région du Val de Saône **en augmentant la surface des prairies humides et de boisement alluvial**.

Le site sera géré par le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**, en tant que futur propriétaire. Le déboisement est réalisé par **2 entreprises locales**, BBF (Bongard Bazot et Fils SA) et EBS Transexfo, qui interviennent avec deux procédés en même temps selon les zones :

- **Abatteuses** au sud de la LGV,
- **Débroussaillage et bucheronnage** au nord de la LGV.

Par ailleurs, l'**entreprise d'insertion 'PROMUT'** intervient à hauteur de 250 heures sur toute la durée du chantier pour différentes missions : pose des panneaux réglementaires sur le site et retrait des grillages de protection des peupliers.



LES CHIFFRES CLÉS

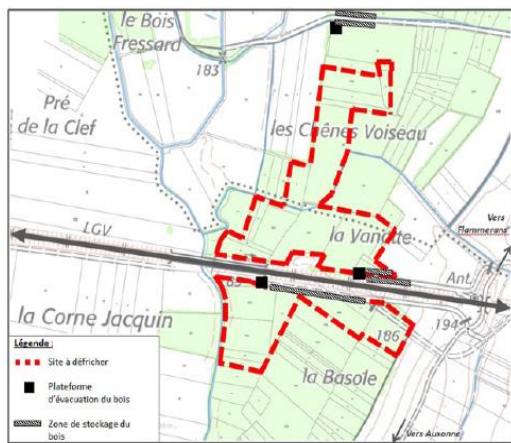


LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se déroulent du 1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2021 en deux grandes phases :

- 1) **L'abattage et le débardage des arbres** a eu lieu de septembre à mi-octobre 2020. Les grumes de bois ont été évacuées par camion au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le reste des bois (houppiers et branches) sont laissés sur site au niveau des plateformes de stockage pour être broyé et sera évacué en mars 2021.
- 2) **Le rognage et le broyage** sont effectués en octobre et novembre 2020. Cette dernière étape vise à permettre l'installation d'une végétation de type prairie humide. **Le rognage des souches d'arbres** évite les repousses de peupliers et le broyage réalisé sur 10 cm d'épaisseur dans le sol permet de niveler les sols en éliminant les petites branches restées sur le sol et les racines en surface.

A l'issue du chantier, les plateformes aménagées temporairement seront remise en état.



Localisation du déboisement



Localisation du déboisement



DES MESURES POUR PRÉSERVER LA ZONE HUMIDE

Situé à quelques centaines de mètres de la Saône et en zone inondable, le site présente une sensibilité élevée au phénomène de remontée de la nappe phréatique lorsque le sol est saturé en eau suite à de fortes pluies.

Tout le long du chantier, une vigilance particulière est apportée afin de limiter le compactage des sols et la création d'ornières notamment en cas de pluie. Le passage répété des engins pouvant modifier la structure des terres et dégrader la zone humide, une veille météorologique et des zones de circulation des engins ont été mises en place.

A l'issue des travaux, d'autres actions telles que le broyage des rejets de peupliers, la suppression de fossés ou la création de mares seront menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en tant que gestionnaire et futur propriétaire du site. Un suivi environnemental sera également réalisé sur 10 ans pour évaluer l'efficacité de l'ensemble des mesures et s'assurer de la réussite de la restauration de la zone humide.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

<http://www.sncf-reseau.com>

A propos du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

"Association de loi 1901 reconnue d'intérêt général créée en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne contribue à préserver notre patrimoine naturel et paysager par son approche concertée et son ancrage territorial. Les missions principales du CEN Bourgogne sont de connaître, protéger, gérer et animer les espaces naturels remarquables tout en assurant une mission pédagogique de sensibilisation. Il est gestionnaire de 190 sites naturels à enjeux biodiversité couvrant près de 6 000 hectares répartis sur 126 communes du territoire de Bourgogne. L'association est également gestionnaire de trois Réserves Naturelles Nationales et d'une Réserve Naturelle Régionale. En décembre 2013, l'État et le Conseil Régional ont agréé le Conservatoire au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. L'association compte 30 salariés et fédère près de 700 adhérents."

CONTACTS PRESSE :

Valérie LEPINAY – Directrice communication
SNCF Réseau – Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté
valerie.lepinay@reseau.sncf.fr - 06 88 13 59 52

Carine DUTHU – Chargée de communication institutionnelle
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
carine.duthu@cen-bourgogne.fr